

POLITIQUE CLIMATIQUE ET RAPPORT SUR LES EMISSIONS CARBONE

31/12/2019

Politique climatique

La sensibilisation au changement climatique fait partie intégrante de notre processus d'investissement. Nous nous associons ainsi aux efforts entrepris dans le cadre de l'Accord de Paris et appliquons l'article 173 sur la transition énergétique du Code monétaire et financier (article L533-22-1).

Gouvernance

Compte tenu de l'importance stratégique de l'investissement responsable (IR), Carmignac a mandaté Maxime Carmignac, Directeur général de Carmignac Gestion Luxembourg succursale britannique et membre du Conseil d'administration de Carmignac Gestion SA, pour diriger le cadre de l'investissement responsable (IR) de Carmignac. Elle est soutenue par une équipe « Investissement durable » composée de trois membres spécialisés. De même, un organe de gouvernance de l'IR a été créé pour superviser les décisions importantes liées aux politiques d'IR, y compris les futures politiques climatiques au niveau de la société et des fonds. Le premier compte rendu lié à l'IR au Conseil d'administration a été fait au deuxième trimestre 2019. Alors que Carmignac formalisera une politique climatique à l'échelle de la société en 2020, le groupe a déjà, au niveau de la société, adhéré à des affiliations liées aux risques climatiques telles que Climate Action 100+ et ShareAction, pour travailler en collaboration avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour lutter contre le changement climatique par l'atténuation et la transition.

Investissements

Carmignac a mis en place une politique forte en matière de charbon, qui exclut les sociétés de charbon thermique tirant plus de 25% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique. A partir de mars 2020, ce seuil a été réduit à 10 %. Si l'exclusion envoie un signal clair pour une réduction de la production, Carmignac dialoguera également avec ces producteurs pour les encourager à effectuer une transition vers une sortie du charbon. Pour nos Fonds ISR, une politique renforcée en matière de combustibles fossiles et de faibles émissions de carbone est en place, ciblant l'indice MSCI Low Carbon Target Index pour les univers de fonds respectifs. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [page web dédiée à l'investissement responsable](#), qui contient des liens vers les pages web et la documentation de nos Fonds ISR.

Données

Au 31/12/2019, 12,6 milliards d'euros soit 38 % de nos actifs sous gestion sont mesurés et suivis en matière d'émissions carbone. L'empreinte carbone de ces investissements était de 63 % inférieure à leurs indicateurs de référence par million d'euros investi. Ces actifs sont évalués en externe par l'équipe d'analyse des émissions carbone de MSCI sur une base annuelle, veuillez vous référer à l'annexe pour la méthodologie de calcul. Non seulement les émissions de carbone et la participation aux combustibles fossiles sont calculées pour chaque investissement et chaque secteur, mais une analyse d'attribution granulaire est effectuée ainsi qu'une description de la capacité de chaque entreprise à atténuer le risque climatique. Enfin, les portefeuilles sont également mesurés pour leurs investissements dans des solutions « clean tech ». Ces rapports ne sont pas disponibles en ligne en raison des lois sur les licences, mais leur synthèse est présentée dans ce document ainsi que dans les rapports annuels des Fonds au 31 décembre 2019.

Classe d'actifs actions	Émissions de carbone t CO2e / m€ investis	Actifs sous gestion analysés pour les émissions de carbone	Total émissions de carbone t CO2e
Fonds Carmignac ⁽¹⁾	51,2	12.6 milliards €	0,647 millions
Indicateurs de référence ⁽²⁾	136,7	12.6 milliards €	1,728 millions

(1) Fonds Carmignac pour lesquels les émissions de carbone sont mesurées et surveillées. FCP: Carmignac Investissement, Carmignac Emergents, Carmignac Euro-Entrepreneurs, Carmignac Long-Short European Equities, ainsi que les composantes actions de Carmignac Patrimoine sur la base d'une extrapolation des portefeuilles de Carmignac Investissement. SICAV: Carmignac Portfolio Investissement, Carmignac Portfolio Emergents, Carmignac Portfolio Commodities, Carmignac Portfolio Grande Europe, Carmignac Portfolio Euro-Entrepreneurs, Carmignac Portfolio Grandchildren, Carmignac Portfolio Family Governed, Carmignac Portfolio Long-Short European Equities, ainsi que les composantes actions de Carmignac Portfolio Patrimoine and Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine sur la base d'une extrapolation des portefeuilles de Carmignac Portfolio Investissement (pour Carmignac Portfolio Patrimoine) et Carmignac Portfolio Emergents (pour Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine). (2) L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros investis. Source : MSCI Carbon Analytics, 31/12/2019.

Contrôle interne et sensibilisation aux risques

L'approche de l'investissement responsable est examinée par l'équipe de Conformité et Contrôle Interne dans le cadre du Programme annuel de contrôle de la conformité. En outre, le responsable de l'équipe « Investissement durable » en collaboration avec les équipes de gestion, sont chargés de signaler les nouveaux risques qui pourraient survenir en raison de l'aggravation des effets du changement climatique.

Rapport sur les émissions carbone

Note aux lecteurs :

La méthodologie de calcul de MSCI Carbon Analytics est disponible à la fin de ce rapport. L'indice de référence utilisé peut intégrer des valeurs fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES). Toutes les données en matière d'émission de GES ne sont pas disponibles (notamment celles liées au champ d'application 3). Les calculs proviennent donc en partie de données estimées ou déclarées, et a été mesurée pour les émissions de carbone des champs d'application 1 et 2.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole concernant les gaz à effet de serre (Green House Gas Protocol) et sont regroupées en trois catégories : le champ d'application 1, le champ d'application 2 et le champ d'application 3. Le champ d'application 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes de GES qui « proviennent de sources qui sont détenues ou contrôlées par la compagnie déclarante. Les émissions directes sont principalement le résultat des activités suivantes : production d'électricité, de chaleur ou de vapeur; Traitement physique ou chimique par exemple, production de ciment, de chaux, d'acide adipique, d'acide nitrique et d'ammoniac; Transport de matériaux, de produits, de déchets et d'employés; p. ex., utilisation de sources de combustion mobiles tels que camions, trains, navires, avions, autobus et automobiles; Émissions fugitives : émissions intentionnelles ou fortuites résultant de problèmes d'étanchéité; émissions de méthane provenant des mines et tas de charbon; émissions d'hydrofluorocarbures durant l'utilisation des appareils de réfrigération et de climatisation et émissions de CH4 provenant du traitement du gaz naturel ». Le champ d'application 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions de GES indirectes « associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée ou achetée » ainsi que « les émissions attribuables à l'électricité, la chaleur ou la vapeur exportée ou vendue ». Le champ d'application 3 (ou scope 3) correspond à toutes autres émissions indirectes de GES « résultant des activités de la compagnie déclarante, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre compagnie ou étant sous son contrôle, notamment : voyage d'affaires des employés; transport de produits, de matériel et de déchets; activités réalisées en sous-traitance, fabrication sous contrat et franchises; émissions des déchets lorsque celles -ci proviennent de sources, ou se produisent dans des installations, qui sont détenues ou contrôlées par une autre compagnie, p. ex., les émissions de biogaz des décharges ; émissions au long du cycle de vie des produits et services ; déplacements domicile-travail des employés; production de matériaux importés ».

Carmignac Investissement

Les émissions de carbone du portefeuille de Carmignac sont de 86% inférieures à ceux de l'indicateur de référence et de 25% inférieures à ceux de l'indice MSCI ACWI Low Carbon Target. Le Fonds ne détient aucun titre de société ayant des réserves de combustibles fossiles. Nous sommes investis à hauteur de 15,1% dans des sociétés offrant des solutions technologiques propres, contre 32,9% pour l'indicateur de référence. Dans ce segment, nous détenons notamment SAP, Salesforce.com et Tencent.

	Emissions de carbone ¹	Emissions total de carbone ²	Intensité carbone ³	Moyenne pondérée de l'intensité carbone ³	Disponibilité des données d'émissions de carbone ⁴
Carmignac Investissement	18,0	17 960	57,8	27,2	93,30%
Indicateur de référence*	128,3	128 348	224,3	187,0	99,60%
Indice MSCI ACWI Low Carbon Target	23,9	23 864	45,2	57,3	99,60%

1. tonnes équivalent CO2 par million de dollars investi

2. tonnes équivalent CO2 sur la base d'un investissement de 1 million de dollars

3. tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires

4. en pourcentage de la valeur de marché

*MSCI ACWI (EUR) dividendes nets réinvestis. Depuis le 01/01/2013, les indicateurs « actions » sont calculés dividendes nets réinvestis.

Source : MSCI Carbon Portfolio Analytics, Carmignac, 31/12/2019.

Carmignac Patrimoine

Concernant les préoccupations de changement climatique, Carmignac Patrimoine limite son exposition au secteur du charbon, en excluant les entreprises qui tirent plus de 25% de leur chiffre d'affaires de l'extraction et de la production de charbon.

Cependant, compte tenu de son univers d'investissement (dont un investissement minimum de 50% en instruments de taux et obligations) et de la difficulté à établir un calcul convenable des émissions adapté à cette classe d'actifs, Carmignac a estimé qu'il n'était pas approprié de présenter le détail de l'empreinte carbone du portefeuille. Il convient de se référer au rapport annuel de Carmignac Investissement pour le détail des émissions carbone de la composante actions de Carmignac Patrimoine compte tenu du chevauchement important de 90% des portefeuilles actions des deux fonds (au 31/12/2019).

Carmignac Emergents

Carmignac Emergents a mis en place une politique spécifique visant le risque carbone au sein de son processus d'investissement. L'investissement dans les sociétés productrices de combustibles fossile est restreint via un processus de sélection strict. Le Fonds limite également son exposition au secteur du charbon en excluant les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de l'extraction et la production de charbon. Le Fonds a également adopté une politique prudente vis-à-vis des producteurs d'électricité à base de charbon, de gaz et d'énergie nucléaire, comme le montre la politique d'exclusion.

Les émissions de carbone du portefeuille de Carmignac Emergents sont de 66% inférieures à ceux de son indicateur de référence et de 32% inférieures à ceux de l'indice MSCI EM Low Carbon Target en matière

de moyenne pondérée de l'intensité carbone. Par rapport à son indicateur de référence, le Fonds détient une proportion inférieure de 5,7% de titres de sociétés ayant des réserves de combustibles fossiles. De par sa politique d'exclusion, l'allocation aux combustibles à fort impact (Charbon thermique, pétrole et gaz de schiste) est très faible. Nous sommes investis à hauteur de 31,2% dans des sociétés offrant des solutions technologiques propres, contre 39,8% pour l'indicateur de référence. Dans ce segment, nous détenons notamment Samsung SDI, fabricants de batteries pour véhicules électriques, Hyundai Motor Company, fabricant de moteurs et véhicules motorisés et le géant de l'internet chinois Tencent.

	Emissions de carbone ¹	Emissions total de carbone ²	Intensité carbone ³	Moyenne pondérée de l'intensité carbone ³	Disponibilité des données d'émissions de carbone ⁴
Carmignac Emergents	102,7	102 745	211,3	215,0	87,30%
Indicateur de référence*	298,4	298 439	427,7	316,9	99,50%
Indice MSCI EM Low Carbon Target	66,3	66 267	98,6	119,1	99,50%

1. tonnes équivalent CO2 par million de dollars investi

2. tonnes équivalent CO2 sur la base d'un investissement de 1 million de dollars

3. tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires

4. en pourcentage de la valeur de marché

*MSCI EM (EUR) dividendes nets réinvestis. Depuis le 01/01/2013, les indicateurs « actions » sont calculés dividendes nets réinvestis.

Source : MSCI Carbon Portfolio Analytics, Carmignac, 31/12/2019.

Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine

Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine a mis en place une politique spécifique visant le risque carbone au sein de son processus d'investissement. L'investissement dans les sociétés productrices de combustibles fossile est restreint via un processus de sélection strict. Le Fonds limite également son exposition au secteur du charbon en excluant les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de l'extraction et la production de charbon et plus de 1% des sources d'énergie non-conventionnelles.

Cependant, compte tenu de son univers d'investissement (dont un investissement minimum de 50% en instruments de taux et obligations) et de la difficulté à établir un calcul convenable des émissions adapté à cette classe d'actifs, Carmignac a estimé qu'il n'était pas approprié de présenter le détail de l'empreinte carbone du portefeuille. Il convient de se référer au rapport annuel de Carmignac Emergents pour le détail des émissions carbone de la composante actions de Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine compte tenu du chevauchement important de 84% des portefeuilles actions des deux fonds (au 31/12/2019).

Carmignac Portfolio Commodities

Les émissions de carbone du portefeuille de Carmignac Portfolio Commodities (en termes d'émissions de CO2 par USD investi) sont de 30,6% inférieures à ceux de son indicateur de référence. Par rapport à son indicateur de référence, le Fonds détient une proportion inférieure de 25,8% de titres de sociétés ayant des réserves de combustibles fossiles.

	Emissions de carbone ¹	Emissions total de carbone ²	Intensité carbone ³	Moyenne pondérée de l'intensité carbone ³	Disponibilité des données d'émissions de carbone ⁴
Carmignac Portfolio Commodities	459,0	458 966	456,3	458,9	98,5%
Indicateur de référence*	661,7	661 682	619,6	567,3	100,0%
Indice MSCI ACWI Low Carbon Target	188,5	188 506	269,5	314,5	100,0%

1. tonnes équivalent CO2 par million de dollars investi

2. tonnes équivalent CO2 sur la base d'un investissement de 1 million de dollars

3. tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires

4. en pourcentage de la valeur de marché

*45% MSCI ACWI Oil and Gas NR (EUR), 5% MSCI ACWI Energy Equipment NR (EUR), 40% MSCI ACWI Metal and Mining NR (EUR), 5% MSCI ACWI Paper and Forest NR (EUR) et 5% MSCI ACWI Chemicals NR (EUR). Rebalancé trimestriellement. Depuis le 01/01/2013, les indicateurs « actions » sont calculés dividendes nets réinvestis. Source : MSCI Carbon Portfolio Analytics, Carmignac, 31/12/2019.

Carmignac Portfolio Grande Europe

Carmignac Portfolio Grande Europe a mis en place une politique spécifique visant le risque carbone au sein de son processus d'investissement. L'investissement dans les sociétés productrices de combustibles fossile est restreint via un processus de sélection strict. Le Fonds limite également son exposition au secteur du charbon en excluant les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de l'extraction et la production de charbon. Le Fonds a également adopté une politique prudente vis-à-vis des producteurs d'électricité à base de charbon, de gaz et d'énergie nucléaire, comme le montre la politique d'exclusion.

Les émissions de carbone du portefeuille de Carmignac Portfolio Grande Europe sont de 88% inférieures à ceux de l'indicateur de référence et de 49% inférieures à ceux de l'indice MSCI Europe Low Carbon Target. Par ailleurs, le Fonds ne détient aucun titre de sociétés ayant des réserves de combustibles fossiles, contre 8,9% pour l'indicateur de référence et 6,7% pour l'indice MSCI Europe Low Carbon Target. Nous sommes investis à hauteur de 33% dans des sociétés offrant des solutions technologiques propres, comme démontré dans le rapport complet d'émissions carbone disponible sur demande.

	Emissions de carbone ¹	Emissions total de carbone ²	Intensité carbone ³	Moyenne pondérée de l'intensité carbone ³	Disponibilité des données d'émissions de carbone ⁴
Carmignac Portfolio Grande Europe	18,2	18 211	49,6	52,2	97,3%
Indicateur de référence*	151,7	151 681	194,2	164,1	99,7%
Indice MSCI Europe Low Carbon Target	59,7	59 651	81,8	85,1	99,7%

1. tonnes équivalent CO2 par million de dollars investi

2. tonnes équivalent CO2 sur la base d'un investissement de 1 million de dollars

3. tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires

4. en pourcentage de la valeur de marché

*Stoxx 600 dividendes nets réinvestis. Depuis le 01/01/2013, les indicateurs « actions » sont calculés dividendes nets réinvestis.

Source : MSCI Carbon Portfolio Analytics, Carmignac, 31/12/2019.

Carmignac Long-Short European Equities

Compte tenu du fait que les actifs sous gestion de Carmignac Long-Short European Equities sont inférieurs à 500 millions d'euros au 31/12/2019, Carmignac estime qu'il n'est pas nécessaire de présenter de manière détaillée l'empreinte carbone du portefeuille.

Carmignac Euro-Entrepreneurs

Compte tenu du fait que les actifs sous gestion de Carmignac Euro-Entrepreneurs sont inférieurs à 500 millions d'euros au 31/12/2019, Carmignac estime qu'il n'est pas nécessaire de présenter de manière détaillée l'empreinte carbone du portefeuille.

Carmignac Portfolio Grandchildren

Carmignac Portfolio Grandchildren a mis en place une politique spécifique visant le risque carbone au sein de son processus d'investissement. L'investissement dans les sociétés productrices de combustibles fossile est restreint via un processus de sélection strict. Le Fonds limite également son exposition au secteur du charbon en excluant les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de l'extraction et la production de charbon. Le Fonds a également adopté une politique prudente vis-à-vis des producteurs d'électricité à base de charbon, de gaz et d'énergie nucléaire, comme le montre la politique d'exclusion.

Les émissions de carbone du portefeuille de Carmignac Portfolio Grandchildren sont de 93% inférieures à ceux de l'indicateur de référence et de 74% inférieures à ceux de l'indice MSCI World Low Carbon Target. Par ailleurs, le Fonds ne détient aucun titre de sociétés ayant des réserves de combustibles fossiles, contre 7,1% pour l'indicateur de référence et 3,1% pour l'indice MSCI World Low Carbon Target. De plus, nous sommes investis à hauteur de 13% dans des sociétés offrant des solutions technologiques propres, comme démontré dans le rapport complet d'émissions carbone disponible sur demande.

	Emissions de carbone ¹	Emissions total de carbone ²	Intensité carbone ³	Moyenne pondérée de l'intensité carbone ³	Disponibilité des données d'émissions de carbone ⁴
Carmignac Portfolio Grandchildren	7,0	6 961	31,6	29,4	100,0%
Indicateur de référence*	105,4	105 395	186,8	167,8	99,4%
Indice MSCI World Low Carbon Target	26,9	26 892	51,4	61,7	99,4%

1. tonnes équivalent CO2 par million de dollars investi

2. tonnes équivalent CO2 sur la base d'un investissement de 1 million de dollars

3. tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires

4. en pourcentage de la valeur de marché

*MSCI World (USD) dividendes nets réinvestis. Depuis le 01/01/2013, les indicateurs « actions » sont calculés dividendes nets réinvestis.

Source : MSCI Carbon Portfolio Analytics, Carmignac, 31/12/2019.

Carmignac Portfolio Family Governed

Carmignac Portfolio Family Governed a mis en place une politique spécifique visant le risque carbone au sein de son processus d'investissement. L'investissement dans les sociétés productrices de combustibles fossile est restreint via un processus de sélection strict. Le Fonds limite également son exposition au secteur du charbon en excluant les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de l'extraction et la production de charbon. Le Fonds a également adopté une politique prudente vis-à-vis des producteurs d'électricité à base de charbon, de gaz et d'énergie nucléaire, comme le montre la politique d'exclusion.

Les émissions de carbone du portefeuille de Carmignac Portfolio Family Governed sont sept fois inférieures à ceux de l'indicateur de référence et 48% inférieures à ceux de l'indice MSCI ACWI Low Carbon Target. Par ailleurs, le Fonds ne détient aucun titre de sociétés ayant des réserves de combustibles fossiles, contre 7,6% pour l'indicateur de référence et 3,6% pour l'indice MSCI ACWI Low Carbon Target. De plus, nous sommes investis à hauteur de 22,8% dans des sociétés offrant des solutions technologiques propres, comme démontré dans le rapport complet d'émissions carbone disponible sur demande.

	Emissions de carbone ¹	Emissions total de carbone ²	Intensité carbone ³	Moyenne pondérée de l'intensité carbone ³	Disponibilité des données d'émissions de carbone ⁴
Carmignac Portfolio Family Governed	16,2	16 203	69,3	44,0	100,0%
Indicateur de référence*	129,7	129 675	222,3	185,4	99,4%
Indice MSCI ACWI Low Carbon Target	24,0	23 990	44,8	56,3	99,4%

1. tonnes équivalent CO2 par million de dollars investi

2. tonnes équivalent CO2 sur la base d'un investissement de 1 million de dollars

3. tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires

4. en pourcentage de la valeur de marché

*MSCI ACWI (USD) dividendes nets réinvestis. Depuis le 01/01/2013, les indicateurs « actions » sont calculés dividendes nets réinvestis.

Source : MSCI Carbon Portfolio Analytics, Carmignac, 31/12/2019.

Annexe

Méthodologie de calcul de MSCI Carbon Portfolio Analytics

Emissions totales de carbone

Pour calculer les émissions de carbone du portefeuille, nous sommes toutes les émissions identifiées dans le portefeuille selon la quote-part détenue par l'investisseur. Cette mesure peut également être exprimée en dollar investi.

$$\sum_n^i \frac{\text{Investissement } \$ (i)}{\text{Capitalisation boursière de l'émetteur}(i)} * \text{émissions de carbone de l'émetteur}(i)$$

Intensité Carbone

L'intensité carbone est un ratio des émissions de carbone du portefeuille normalisées par les créances de l'investisseur sur les ventes.

$$\frac{\sum_i^n \frac{\text{Investissement } \$ (i)}{\text{Capitalisation boursière de l'émetteur}(i)} * \text{émissions de carbone de l'émetteur}(i)}{\sum_i^n \frac{\text{Investissement } \$ (i)}{\text{Capitalisation boursière de l'émetteur}(i)} * \text{ventes de l'émetteur}(i)}$$

Moyenne pondérée de l'intensité carbone

La moyenne pondérée de l'intensité carbone représente la somme des produits des poids en portefeuille et des intensités carbonées.

$$\sum_i^n \text{Poids en portefeuille (i)} * \text{Intensité carbone (i)}$$

Où les intensités carbonées des émetteurs sont égales à :

$$\frac{\text{Emission carbone de l'émetteur}}{\text{Ventes de l'émetteur}}$$

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de MSCI : <https://www.msci.com/low-carbon-indexes>

Source : Carmignac, MSCI Carbon Analytics, 31/03/2020. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Carmignac Portfolio désignent les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement (FCP) de droit français conformes à la directive OPCVM. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). • **France** : Les prospectus, DICI, et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.fr et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Les DICI doivent être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • **Suisse** : Les prospectus, KIID et les rapports annuels sont disponibles sur le site internet www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland), S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

CARMIGNAC GESTION - 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF - SA au capital de 15 000 000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF - SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549